

■ **Fondation pour l'art moderne et contemporain**, à Genève (FOSC du 15.05.2000, p. 3272). Les pouvoirs de Bra-
chard Jean-Marc, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Aa-
ron Jean-Michel, de France, à Genève et Demierre Jean-Daniel, de
et à Genève, membres du conseil, signent collectivement à deux.
Journal no 13245 du 18.11.2003
(01274364 / CH-660.0.501.990-6)